

CONJONCTURE | LA RÉUNION

Publication bimestrielle

MARS 2026 N°51

BILAN DES ABATTAGES DANS LES FILIÈRES ANIMALES EN 2025

Une progression de la production tirée par les filières porcine et bovine

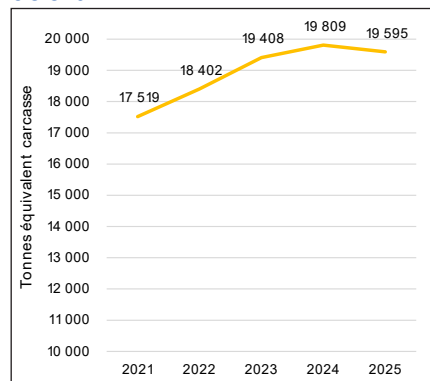
La production de viande dans les filières interprofessionnelles est en progression en 2025, tirée cette année par le dynamisme des filières porcine et bovine. Pour la première fois depuis une dizaine d'année, la production de volaille de chair est en recul, et celle de lapins ralentit sa diminution.

Des abattages de poulets de chair en baisse de -1 %

La production de viande de poulets de chair des élevages réunionnais est en baisse de 214 tonnes en 2025. Elle s'établit à 19 595 tonnes équivalent carcasse (graphique 1). Ce fléchissement de la production de -1 %, interrompant dix ans de croissance continue, est principalement dû à la problématique du

Graphique 1

Evolution des abattages de poulets de chair



Source : DIFABATVOL - traitement DAAF

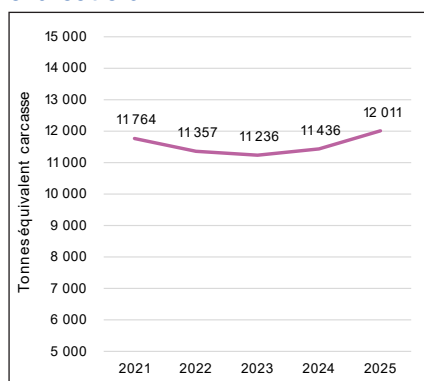
traitement des déchets et des sous-produits animaux. La capacité de traitement de ces déchets limite aujourd'hui la croissance de la filière.

Une production de porcs charcutiers en hausse de 5 %

La production de viande porcine poursuit sa progression amorcée en 2024. Les abattages de porcs charcutiers d'établissent à 12 011 tonnes équivalent carcasse en 2025 (graphique 2). C'est 575 tonnes de plus (+ 5%). Les porcs abattus sont plus lourds en 2025, avec un poids moyen de 87,1 kg. Les enjeux liés à la transmission et la reprise des élevages porcins restent une préoccupation majeure pour la coopérative et ses adhérents. Cette évolution de la production locale est à

Graphique 2

Evolution des abattages de porcs charcutiers



Source : DIFFAGA - traitement DAAF

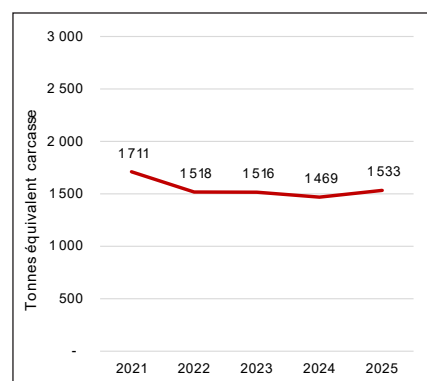
comparer avec les importations de viande porcine, qui ont sensiblement reculé en 2025 (-14%).

Légère progression de la production de viande bovine en 2025

Les abattages de bovins ont progressé de près de 4 % en 2025. Ils s'élèvent à 1 533 tonnes équivalent carcasse (graphique 3). La filière peine à satisfaire le marché local en viande bovine. La coopérative SICA Révia déploie son plan de développement « AVENIR » pour accroître ses volumes de production et améliorer la qualité de ses produits. Cette évolution à la hausse de la production locale s'inscrit dans un contexte de net recul de la consommation de viande bovine sur notre territoire, de l'ordre de 10 %.

Graphique 3

Evolution des abattages de bovins



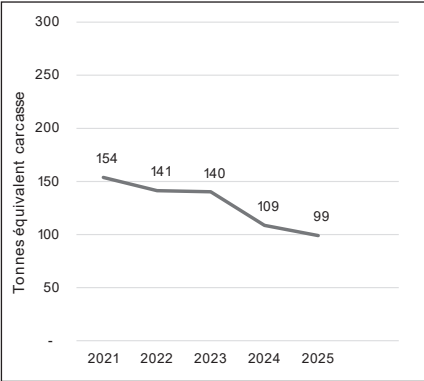
Source : DIFFAGA - traitement DAAF

La production de viande de lapins ralentit sa baisse

Les abattages de lapins passent sous la barre des 100 tonnes en 2025. Ils s'établissent à 99 tonnes équivalent carcasse (graphique 4). C'est 9 % de moins par rapport à 2024, qui avait déjà vu la production chuter de près de 22 % par rapport à 2023, en raison de l'érosion du nombre d'éleveurs de lapins, et de la maladie

hémorragique du lapin (VHD). La coopérative des producteurs de lapins de La Réunion (CPLR) est pleinement mobilisée pour recruter de nouveaux éleveurs afin de mieux répondre aux objectifs de production qu'elle s'est fixée.

Graphique 4
Evolution des abattages de lapins



Source : DIFABATVOL - traitement DAAF

BILAN DES EXPORTATIONS DE FRUITS ET LÉGUMES EN 2025

Chute des exportations d'ananas, mais une belle saison pour les litchis

Avec 2 778 tonnes, le volume total de fruits et légumes exportés en 2025 depuis La Réunion est en hausse de 13 % par rapport à 2024 (tableau 1). Les événements météorologiques de 2024 et 2025 (cyclones, et sécheresse) ont pesé sur la production et sa qualité, et sur le niveau des exportations. Celui-ci reste inférieur de près de -19 % par rapport à 2021, où 3 431 tonnes de fruits et légumes étaient sorties du territoire. La majeure partie de ces produits est exportée vers la France continentale.

Les exportations d'ananas chutent de 25 %

Dans le détail, les exportations d'ananas ont chuté de -25 % en 2025. Elles s'établissent à 1 302 tonnes, soit 456 tonnes de moins par rapport à l'année précédente. L'ananas Victoria est une culture à cycle long (18 à 24 mois). Le cyclone Béal en 2024 a conduit les producteurs à décaler leurs plantations dans l'année. La sécheresse du second semestre 2024, puis les problèmes sanitaires accentués par ces conditions climatiques (cochenilles, maladie du Wilt) ont conduit à une baisse des rendements et de la production en 2025, ainsi qu'à une dégradation de la qualité et du calibre des ananas. A cela s'ajoutent des contraintes de

coûts de production et d'exportation plus élevés (intrants, main d'œuvre, emballages, fret), qui ont comprimé les marges à l'export, rendant l'ananas Victoria de La Réunion moins compétitif face à la concurrence des pays de la zone de l'Océan Indien.

Une production de litchis abondante en 2025

En revanche, les exportations de la catégorie « mangues, litchis, fruits de la passion » se sont élevées à 1 110 tonnes (+78 % par rapport à 2024), portées par les litchis (tableau 1). La floraison de la campagne 2025 a été exceptionnelle. La production

Tableau 1
Evolution des exportations de fruits et légumes frais depuis La Réunion, de 2021 à 2025

Exportations (tonnes)	2021	2022	2023	2024	2025
Ananas	2 189	1 925	1 745	1 758	1 302
Mangues, litchis, fruits de la passion	1 159	1 282	938	625	1 110
Tomates	12	-	-	-	-
Agrumes	1	-	-	-	-
Autres fruits	60	78	53	69	278
Autres légumes	10	27	24	14	88
Total	3 431	3 312	2 760	2 467	2 778

Source : Douanes - traitement DAAF

de letchis a été abondante et de qualité. Elle a permis d'atteindre un niveau d'exportations équivalent à celui de 2021.

Une particularité est à noter en

2025 : 260 tonnes de bananes (catégorie « autres fruits ») et 72 tonnes de patates douces (catégorie « autres légumes ») ont été exportées de La Réunion vers Mayotte en début d'année. Ces

expéditions d'urgence ont permis d'approvisionner le territoire après le passage dévastateur du cyclone Chido en décembre 2024.

FILIÈRE FORÊT ET BOIS

Plus de la moitié du territoire de La Réunion est couvert par la forêt

La forêt réunionnaise couvre près de 52 % du territoire de l'île (carte 1). Elle se caractérise par un foncier très largement dominé par le statut public : la forêt départemento-domaniale (propriété du Conseil Départemental, l'Etat en étant l'usufruitier), gérée par l'Office National des Forêts.

Sur 130 000 ha de forêt, La Réunion compte 102 000 ha de forêt publique et 28 000 ha de forêt privée. Alors que le domaine forestier public couvre 40 % de la superficie de l'île, il existe de petites forêts privées, nombreuses et fragmentées formant une couronne autour du cœur de l'île.

La DAAF a mené une étude sur la forêt privée durant la période 2020-2023 afin d'améliorer les connaissances de celle-ci. Cette étude, réalisée par le bureau d'études Cyathea, s'est traduite par une analyse de photographie aérienne (données IGN) et par des prospections de terrain.

Il a été ainsi inventorié 181 propriétaires forestiers, détenant des parcelles forestières supérieures à 20 ha, et représentant au total une surface de près de 12 000 ha. (carte 1).

Ces propriétaires sont possiblement soumis à la rédaction d'un plan simple de gestion selon le Code Forestier. Pour cela, ils peuvent être accompagnés par la DAAF, qui joue le rôle de Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF).

Les 16 000 ha de forêt privée restants concernent des petites parcelles réparties entre plusieurs centaines de petits propriétaires, qui doivent observer également la réglementation garante de la préservation du couvert forestier. Un important travail de prospection reste donc à mener.



Pour en savoir plus :

 [Etude sur les forêts privées à La Réunion](#)

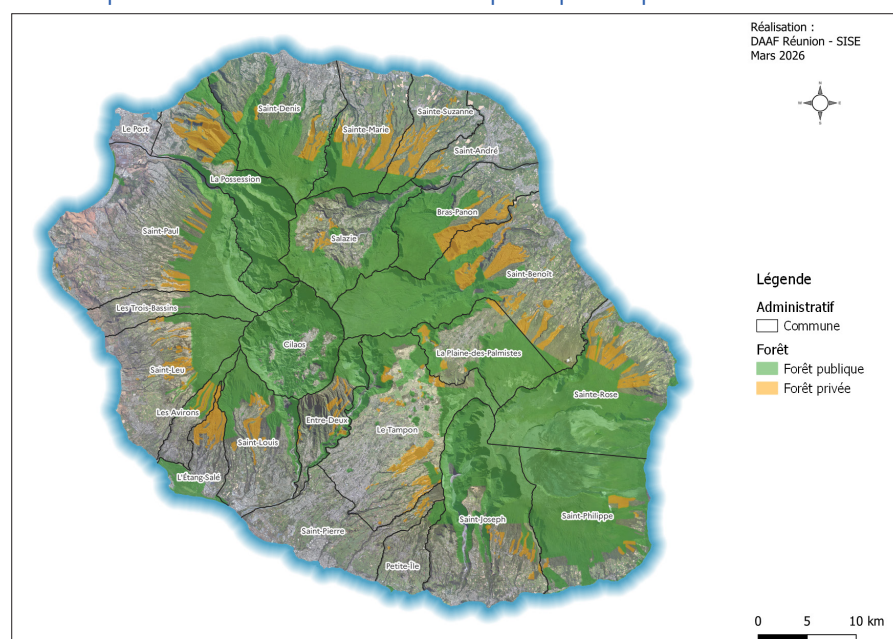
 [Les plans simples de gestion](#)

 [Le rôle de CRPF délégué à la DAAF](#)

 [Toutes les cartes de l'Atlas Agricole sur le site de la DAAF](#)

Carte 1

Carte représentant le contour des forêts publiques et privées de La Réunion



Source : © IGN - BD Carto et BD Ortho, ONF Réunion, DAAF Réunion

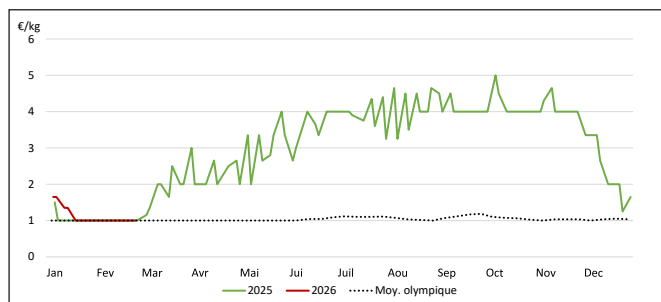
FRUITS ET LÉGUMES

Nouvelles des marchés

Le service de l'information statistique et économique de la DAAF suit le prix des produits agricoles. Le résultat des enquêtes réalisées, appelées mercuriales, est à retrouver sur le site internet de la DAAF.

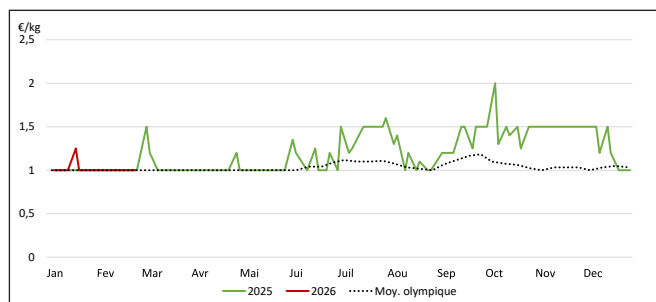
(source : mercuriales marché de gros de Saint-Pierre - prix stade production)

Banane



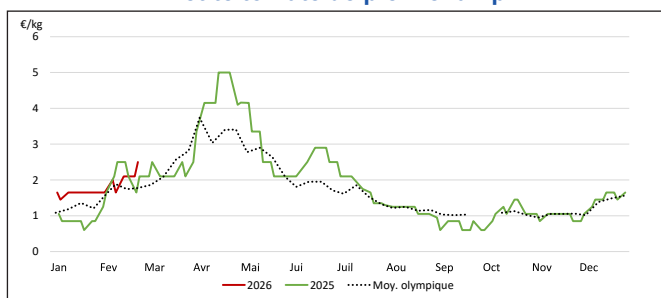
Les deux années cycloniques ont impacté fortement la production de bananes haussant donc son prix de mars à novembre 2025 jusqu'à 4 €/kg. A partir de décembre, les volumes sont conséquents ce qui ramène son prix à 1€/kg en ce début d'année.

Ananas



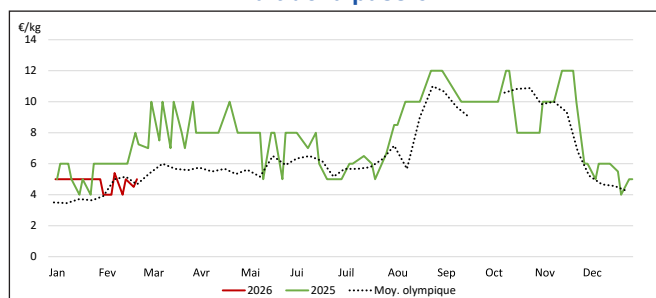
Le prix de l'ananas moyen avoisine 1 € pièce en moyenne olympique sur 5 ans. En 2025, les tensions sur le marché conduit en fin d'année à un prix de 1,50 € pièce. En ce début d'année, l'offre conduit ramène son prix en à 1 € pièce.

Petite tomate de plein champ



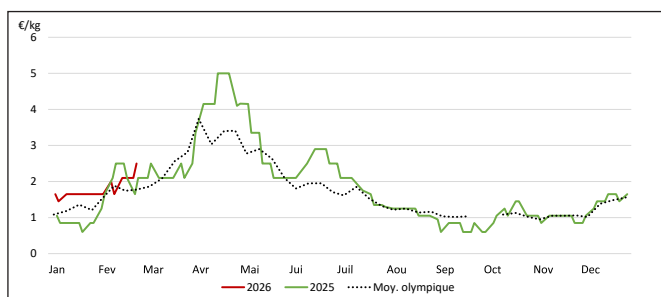
La petite tomate de plein champ demeure le produit phare du marché de gros. Son offre est abondante contrairement à celle produite sous serre. Cependant, sa présence est moins importante en février ce qui conduit à une progression du prix de 34 centimes/kg.

Fruit de la passion



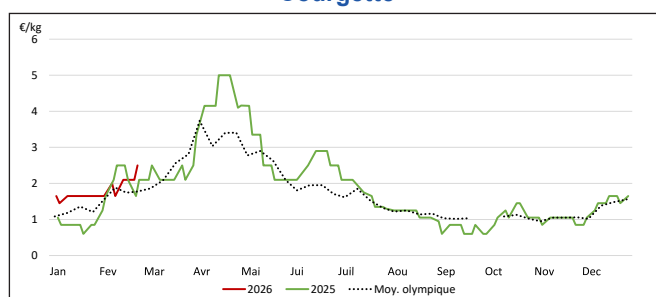
L'offre des fruits de la passion est restreinte ce qui conduit son cours à 5 €/kg les deux premiers mois de l'année. La fin de saison conduit une offre limitée et un cours au niveau de la moyenne quinquennale mais en dessous de celle de l'année précédente.

Pomme de terre blanche



Très présente sur le marché, le cours de la pomme de terre blanche reste en dessous de 2 € le kilo en janvier et février 2026 soit au-dessus de l'année précédente. L'offre est abondante du fait de récolte, cependant le cours progresse jusqu'à 2,50 € en ce début mars.

Courgette



En ce début d'année, l'offre de la courgette apparaît moins importante qu'en janvier 2026 ce qui conduit à un prix plus élevée soit 1,65 €/kg. Le prix progresse encore en ce début de mois de mars.

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service de l'Information Statistique et Economique
Parc de la Providence
97 489 SAINT-DENIS Cedex

Directeur de la publication : Jacques PARODI
Rédacteur en chef : C. WILMES
Rédacteurs : N. CAMBRONNE ; M. MANENT ; M. SALIMAN ; C. WILMES
Composition : SISE - DAAF
Dépot légal : À parution - ISBN : 2-11-090743-6
© Agreste 2026